



COMITÉ ASSURER LA MOBILITÉ DURABLE DANS LA VILLE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 27 AOÛT 2024 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

Membres :
Mme Yolande Baribeau, citoyenne membre
M. Conrad Caron, citoyen membre
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du comité
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et président du comité

Invitées et
invités :
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 10 h 49)
M. Dany Cloutier, directeur – Sécurité incendie et sécurité civile
M. Clyde Crevier, coordonnateur – Mobilité durable et circulation
M. Patrice Dupuis, directeur général - STTR
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et
développement durable
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (9 h à 9 h 55;
10 h 05 à 10 h 43)
M^e Alex Hamelin, directeur – Services juridiques (arrivée : 9 h 44)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et
comités
M. Jean Lamarche, maire (départ : 9 h 26)
Mme Sonia Karine Larocque, ing., co-directrice par intérim – Génie
Mme Hélène Marchildon, attachée politique
Mme Stéphanie Marion, inspectrice – Opérations policières (10 h 01 à
10 h 32)
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs (arrivée :
9 h 08)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation
publique (arrivée : 9 h 16)
M. René Tessier, chef de service – Voie publique
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement
durable

Absences :
Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale
Mme Kim Samson, membre jeunesse

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Pierre Montreuil, président du comité, à 9 h. M. Montreuil souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Pierre Montreuil fait la lecture de l'ordre du jour et annonce que le point 6 sera présenté à la fin de la partie publique après les points 5, 7 et 8. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mai 2024**

M. Pierre Montreuil s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité du 28 mai 2024 s'il y a des modifications à apporter à ce procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Ajouts et améliorations prévus au réseau de la STTR à l'été 2024**

M. Patrice Dupuis, directeur général de la Société de transport de Trois-Rivières (STTR) présente les plus récentes modifications apportées au réseau de transport en commun à l'été 2024. Les derniers changements majeurs remontent à 2019 et, depuis, la STTR a vu sa clientèle augmenter de plus de 50 % entre 2022 et 2024. Cette affluence d'usagers et d'usagères imposait non seulement un besoin d'étendre l'amplitude de service, mais également de simplifier certains parcours et de procéder à quelques ajustements afin d'adhérer à l'horaire, notamment.

Les changements apportés à compter du 18 août dernier comprennent, sans s'y limiter, l'ajout de quinze minutes matin et soir à l'horaire de semaine, la diminution du temps de transition entre les services de jour et de soir sur l'horaire de semaine, la nouvelle ligne 50 (UQTR – Carrefour du Savoir) aux quinze minutes la semaine et aux soixante minutes le soir et la fin de semaine, la nouvelle ligne 26 reliant le centre-ville et l'UQTR et visant à mieux desservir le secteur de Sainte-Marguerite tout en accélérant le déplacement entre le terminus du centre-ville et l'université et, enfin, la modification du tracé de la ligne 11 pour ajouter la destination du Colisée Vidéotron.

Enfin, tous les détails ainsi qu'une vidéo de présentation sont accessibles sur le site Web de la STTR au <https://sttr.qc.ca/lignes-et-horaires/modifications-reseau-18-aout-2024/>.

6. Plan de transition en mobilité

Le conseiller du district de La-Vérendrye, M. Dany Carpentier, présente une réflexion au sujet de la mobilité et d'un éventuel plan de transition en la matière. M. Carpentier souhaite que soit rendu public un plan d'action mobilisateur exposant des gains concrets pour la population, de sorte que les citoyennes et citoyens puissent réfléchir à leur tour à leurs choix de mode de déplacements dans la ville. M. Carpentier expose plusieurs faits préoccupants, comme la part modale de l'automobile en solo qui se situe à 91 % à Trois-Rivières selon les données du recensement de 2021, alors qu'elle est de 81 % à Québec, 72 % à Ottawa et 71 % à Montréal (cela dit, il est évident que les réseaux de transport en commun montréalais ne peuvent être comparés à celui de Trois-Rivières, et la part modale de l'automobile en solo de Trois-Rivières se situe plus ou moins au même niveau que celle du Québec et même celle du Canada). Toujours selon des données de 2021, 44,8 % des trajets sont d'une durée de moins de 15 minutes, alors que le coût annuel moyen d'une voiture peut représenter jusqu'au tiers du budget familial, soit l'équivalent de la part consacrée à l'alimentation. De plus, le parc automobile en Mauricie a augmenté de 32 % entre 2002 et 2022, ce qui se traduit par des embouteillages de plus en plus fréquents sur le réseau routier. M. Carpentier souhaite que la Ville puisse soutenir et motiver le changement d'habitudes en mobilité, en finançant le transport en commun pour le rendre plus efficace et en mettant en place un plan pour amorcer une transition vers l'efficacité, l'équité d'accès et l'augmentation de notre capacité de transport d'ici les cinq prochaines années.

Les membres discutent de la présentation de M. Carpentier et s'entendent pour dire qu'il est effectivement nécessaire non seulement de poser des actions en ce qui a trait à la mobilité durable, mais aussi de démontrer aux citoyennes et citoyens quels sont les gains à retirer du fait de changer certaines de leurs habitudes et surtout ne pas s'engager dans une lutte contre l'automobiliste. Par ailleurs, le plan de transport de la Ville, en cours de révision, donnera lieu à un plan de mobilité durable, assorti d'indicateurs significatifs, dont la publication est prévue pour l'année 2027 et la présentation de M. Carpentier est en ligne avec les intentions et les orientations de l'équipe de la mobilité durable et en constitue finalement un intransit.

7. Permission aux camions/quiétude du quartier Saint-Philippe

À la suite d'une demande citoyenne concernant le bruit engendré par le grand nombre de camions lourds qui circulent sur une rue locale du quartier Saint-Philippe, soit la rue Mc Dougall entre les rues Bellefeuille et Royale, le conseiller du district de La-Vérendrye, M. Dany Carpentier, présente une proposition pour modifier certains tronçons de rues locales afin que le camionnage y soit autorisé et ainsi aménager un détour permettant aux camions d'éviter la rue locale en question. Les entreprises concernées ont été informées de cette intention et acceptent de s'y conformer. Les rues concernées par ces modifications sont les suivantes : une partie de la rue Saint-

Olivier comprise entre le rond-point de la Couronne et la voie ferrée qui se dirige vers le port, une partie de la rue de La Vérendrye comprise entre la rue Bellefeuille et la rue Normand-Valois, la rue Normand-Valois, et une partie de la rue Mc Dougall comprise entre les rues Normand-Valois et Saint-Denis.

Les membres discutent de la proposition, illustrée par une carte annotée, et s'interrogent quant à la nécessité de revoir les feux de circulation à la suite d'une possible augmentation de l'achalandage. Toutefois, l'équipe du Génie déclare que l'impact de ces modifications ne sera pas immédiat et que, par ailleurs, la synchronisation des feux de circulation du boulevard Gene-H.-Kruger est en cours.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande que les modifications proposées soient apportées et que le camionnage soit permis aux endroits suivants : une partie de la rue Saint-Olivier comprise entre le rond-point de la Couronne et la voie ferrée qui se dirige vers le port, une partie de la rue de La Vérendrye comprise entre la rue Bellefeuille et la rue Normand-Valois, la rue Normand-Valois, et une partie de la rue Mc Dougall comprise entre les rues Normand-Valois et Saint-Denis. Approuvé à l'unanimité.

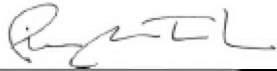
8. 58^e congrès de l'AQTr : inspirations et apprentissages

Le 58^e congrès de l'Association québécoise du transport (AQTr) s'est déroulé du 29 avril au 1^{er} mai, à Saint-Hyacinthe, avec pour thème « Horizon 2050 : la voie vers la carboneutralité des transports ». Une revue des principaux sujets abordés est présentée. Il y a notamment été question des attitudes à l'égard du stationnement, des faits saillants des travaux de recherche du projet Vélovolt de Équiterre (37 % des participants au projet ont réduit l'utilisation de leur voiture pour aller et revenir du travail), d'un projet pilote de la Ville de Montréal sur les dispositifs d'apaisement des virages à gauche, de l'utilisation de l'accotement des autoroutes comme aménagement cyclable, de l'avenir de la mobilité, de diagnostic spatial de la qualité des itinéraires en transport en commun, de la marche comme moyen de déplacement, du score de mobilité durable comme outil d'aide à la décision, du bilan de la trottinette électrique en libre-service à Laval (il est d'ailleurs prévu d'augmenter le nombre de trottinettes puisque les utilisatrices et utilisateurs se sont déclarés satisfaits de leur utilisation), de la possibilité de transformer les stationnements hors rue de Montréal en pôles de mobilité durable, du déploiement de parcs d'éducation cycliste, de modélisation mésoscopique du transport de la grande région de Montréal et, enfin, de la revitalisation du Bassin Wellington à Montréal.

[...]

Levée de la réunion

Il est 11 h 03 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Pierre Montreuil
Président du comité et
conseiller municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités